

MINÉRALISATION :

Traitement de consolidation des matériaux minéraux dégradés et rendus friables par la dissolution de leurs liants sous l'action des agents atmosphériques.

Minéraliser consiste à faire pénétrer par capillarité des solutions à catalyseur dont la réaction de durcissement aboutit à la formation de silice qui reconstitue une structure nouvelle et durable.

IMPERMÉABLE :

Qui laisse passer les gazs, mais pas les liquides.

ETANCHE :

Qui ne laisse passer ni les gazs ni les liquides.

CARBONATATION :

C'est la transformation de l'oxyde de calcium en carbonate de calcium, sous l'action acide du gaz carbonique de l'air (oxyde de calcium + gaz carbonique = carbonate de calcium).

La réaction accompagne la prise de tous les liants hydrauliques (ciments et chaux) : la chaux libre dégagée par la prise, partiellement soluble, est entraînée par l'eau en excès vers la surface des bétons et enduits, à travers leurs capillaires. Sous certaines conditions hygrothermiques (température < 8°C et forte humidité).

L'eau chargée de chaux libre s'évapore en déposant des cristaux de carbonate en surface.

Les cristaux déposés sont alors visibles, sous forme d'efflorescences blanchâtres. En dehors de ces conditions hygrothermiques, la carbonatation aura bien lieu mais restera invisible à l'intérieur des capillaires du matériau.

EFFLORESCENCE :

Formation d'un dépôt cristallin blanchâtre à la surface des enduits hydrauliques, des briques, des pierres, etc...

Sur les enduits, il s'agit le plus souvent d'une carbonatation, formation de cristaux de carbonate de calcium. Dans les locaux humides, les efflorescences sont en général une formation de nitrate de potassium ou de calcium, dite salpêtre.

D'une façon générale, les efflorescences traduisent une migration de sels solubles, entraînés par l'humidité vers la surface des murs où ils cristallisent lorsque l'eau s'évapore.

La plupart des efflorescences peuvent être éliminées par brossage des surfaces avec une solution légèrement acide (Hydro-Net voir page 22) suivi d'un rinçage abondant.

EXCÉDENT :

Surplus de produit minéralisant non enlevé comme indiqué dans nos notices, qui peut faire apparaître un dépôt blanchâtre (Nous consulter).

ASSISTANCE TECHNIQUE FRANCE :

Mr Paul Mercier 06.33.16.84.90

